

COMMENTAIRE D'UN TEXTE LITTÉRAIRE FRANÇAIS

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Véronique Gély, Didier Alexandre

**Denis Diderot, *Le Rêve de d'Alembert*, Deuxième partie
p. 227 : « Je rêve à la manière » p. 229 : « qu'il y va de la vie ? »**

Coefficient : 3 ; Durée : 4 heures

La moyenne de l'épreuve d'écrit d'Histoire littéraire était cette année de 8, 27. Proche de celle de l'année précédente, cette moyenne est établie à partir des notes d'un nombre constant de candidats, dont environ un tiers a obtenu une note égale ou supérieure à 10. Cette continuité, et ce progrès remarquable en ce qui concerne la tête de l'épreuve, sont évidemment salués par le jury.

Le programme intitulé *Ecrire la création*, en dépit de la difficulté des oeuvres qui le composaient, nous pensons à *La Sepmaine* de Du Bartas ou au *Rêve de d'Alembert* de Diderot, par exemple, était généralement bien connu des candidats, pour avoir été beaucoup travaillé. Ce programme, qui répondait aussi à l'actualité littéraire, le centenaire de Jules Verne, exigeait des connaissances précises et diverses, et les candidats ne pouvaient se satisfaire de généralités, nous y reviendrons. Il répondait aussi aux exigences actuelles des études littéraires, qui se fondent sur une approche transversale des textes, et non uniquement formaliste et structuraliste, sur une connaissance assez précise de l'historicité des œuvres (histoire, philosophie, contexte littéraire, histoire du genre etc.) et non plus uniquement sur des catégories littéraires approximatives (ainsi, certains candidats s'obstinaient à trouver, dans le texte de Diderot proposé à l'écrit, du lyrisme, confondu en l'occurrence avec le rhétorique, dont la nomenclature, à défaut de la connaissance, envahissait les travaux).

Répetons-nous, c'est l'âme de l'enseignement : il faut prendre le temps de lire et de relire l'extrait proposé pour en avoir une juste compréhension littérale avant d'en faire l'étude littéraire et pour en avoir une approche intuitive qui sera le premier jalon du commentaire. Les meilleurs travaux disaient la perplexité du lecteur face à cette page, et la difficulté de compréhension univoque et homogène qu'elle posait. Cela constituait, aux yeux du jury, une excellente base de commentaire, qu'il convenait de développer, d'illustrer, d'argumenter. Il est donc inutile, nouveau rappel, de signaler en introduction, que l'auteur du *Rêve de d'Alembert* est Diderot, et d'en préciser la date de composition. Peut-être l'entrée sur le *rêve*, occasionnellement exploitée par certains candidats, était-elle plus à même de mettre l'accent sur la tremblement du sens de cette page. Il est donc inutile aussi de centrer le commentaire sur la forme dialoguée du texte –il nous semble que tout le *Rêve* est un dialogue-, puis sur une présentation des personnages qui transformait le commentaire en une explication de texte linéaire. Certains candidats pressentaient bien que l'approche par la théâtralité pouvait être plus intéressante : mais ils réduisaient trop souvent ce théâtre au seul dialogue, délaissant le corps ou les remarques, en l'occurrence adressées par Bordeu à Mlle de Lespinasse, susceptibles d'ouvrir sur le jeu théâtral (par exemple, la quatrième réplique de Bordeu pouvait être lue comme le commentaire des répliques qui précèdent, si bien que Julie peut se reconnaître). D'autres voyaient bien que les deux personnages étaient indissociables

de la définition de l'être sensible et du grand homme, sans en tirer toutes les conséquences formelles et esthétiques. Les meilleurs travaux échappaient donc à la reprise littérale de développements qu'il était nécessaire aux enseignants de faire en cours pour aborder l'œuvre (la dialogue et sa tradition platonicienne) ou à des développements factices où le plaisir du texte de Roland Barthes voisinait avec, au mieux les hypotyposes, au pire, les polyptotes, les métalepses, les isolexismes, et malheureusement les allitérations et les assonances, éternelles sources de poésie. Ils revenaient sur cette théâtralité, sur les relations complexes qu'elles impliquaient entre les deux personnages (s'agit-il de maître et d'élève, de didactisme, ou d'homme et de femme, de séduction ?), sur les décalages existant entre l'être sensible et Mlle de Lespinasse, entre le Bordeu enthousiaste, au centre de la scène, et le grand homme, observateur froid situé en marge. Ils questionnaient donc le texte en distinguant énonciation de Bordeu et énonciation de Diderot, introduisaient prudemment les notions d'ironie et d'humour, et revenaient sur le sens qu'il faut réellement donner à cette page. De la forme, on passait donc à l'énonciation, au sens.

Cela ne pouvait suffire cependant. Car ce texte propose aussi à partir de la réflexion sur la sensibilité, une définition du grand homme qui ouvre sur les domaines de la morale, de l'esthétique, de la politique, et enfin de la critique littéraire. Il convenait de s'arrêter sur le contenu théorique de cette page qui est aussi une page d'idées –ceci différenciait le commentaire des commentaires proposés précédemment. Les candidats attentifs à ces points avaient, généralement, été attentifs aux questions de forme et d'établissement du sens : il était donc aisé de définir trois ensembles de notes, susceptibles de variations en fonction de la qualité des remarques de détail, de la qualité de la langue, enfin des registres (il est pour le moins malvenu d'affirmer que Diderot dans cette page en « remet une couche »). Le jury ne reviendra pas sur les fautes de langue et de syntaxe : on signalera cependant l'*atharaxie, qui laisse supposer une connaissance bien lointaine du stoïcisme, le *dyonisiaque, de toute façon bien inutile au débat, l'*édonisme qui associait à l'ignorance lexicale le contresens, l'*affectation pour l'affection, et on proposera à la méditation cette étrange *circoncision de la sensibilité. Répétons-nous encore : ces erreurs sont très troublantes pour le jury, car elles sont le signe de nombreuses approximations malheureusement incompatibles avec l'épreuve du concours.

Ces critiques ne doivent pas dissimuler le plaisir qui a été celui du jury à la lecture de nombreuses copies. On notera cependant que le grand nombre de travaux de qualité auquel a donné lieu l'épreuve écrite n'a été suivi que par l'admissibilité de vingt-neuf candidats présentant l'option, et l'admission de neuf d'entre eux.